

République Française
Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE PLUDUAL

Séance ordinaire du 28 avril 2025

Nombre de membres : en exercice : 15, présents : 12.

L'an deux mil vingt-cinq, le 28 avril à 19h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Yves GUILLEM, le Maire.

Présents : Yves GUILLEM, Maire, Sandrine SALAÜN, Frédéric LE TURLUER, Christophe LE MERRER, Baptiste PEZZOLI, Jérémy PATUREL, Michèle OLLIVIER, Eliane LE PLAPOUX, Nicole HENGOAT, Laurence HERPE, Floryse BUTTEZ, Sandrine ARTUR.

Absents : Ronan RIOU (excusé), Fabien TARTIVEL (excusé), Marie-Christine MEVEL (procuration à Yves GUILLEM).

Secrétaire de séance : Frédéric LE TURLUER.

Date de convocation : 23/04/25.

M. le Maire présente à l'assemblée le procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal qui est approuvé à l'unanimité.

1- Leff Armor Communauté : convention de mise à disposition de personnel et matériel pour la gestion du service public d'assainissement collectif

M. le Maire précise que les élus ont été destinataires du projet de convention à conclure avec Leff Armor Communauté pour la mise à disposition de personnel et matériel pour la gestion du service public d'assainissement collectif.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à signer cette convention.

2- Sécurisation de la rue du Languidoué : choix de l'entreprise pour l'exécution des travaux

M. le Maire rappelle aux élus le projet de sécurisation de la rue du Languidoué. Le plan définitif des travaux est présenté à l'assemblée.

Une consultation a été lancée pour la réalisation des travaux. Deux offres ont été déposées et analysées par le cabinet de maîtrise d'œuvre ING Concept qui propose de retenir la proposition de l'entreprise EUROVIA avec toutes les tranches pour un montant total de 141 229,85 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver la proposition du cabinet de maîtrise d'œuvre
- d'autoriser le Maire à signer tous documents relatifs à ces travaux.

5- Réhabilitation du bâtiment des religieuses : demandes de financements

M. le Maire informe l'assemblée qu'il a été destinataire d'un courrier du préfet des Côtes d'Armor relatif au déploiement du fonds vert 2025. Le projet de réhabilitation du bâtiment des religieuses semble remplir les conditions d'éligibilité à l'AXE 1 (aide aux maires bâtisseurs) ainsi qu'à l'AXE 2 (recyclage foncier).

Il rappelle également que dans le cadre de « Bien vivre partout en Bretagne » la Région devrait accorder à la commune une enveloppe de 62 500 € pour ces travaux. Une autre aide de la Région peut être sollicitée au titre de la restauration et valorisation des édifices publics.

En ce qui concerne le Département, la réhabilitation de logements est une thématique retenue dans les projets subventionnables au titre du contrat départemental de territoire 2022-2027.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de solliciter des subventions pour la réhabilitation du bâtiment des religieuses :

- à l'Etat dans le cadre de déploiement fonds vert 2025 AXE 1 et AXE 2
- à la Région dans le cadre de « Bien vivre partout en Bretagne » et de la restauration/valorisation des édifices publics
- au Département dans le cadre du contrat départemental de territoire 2022-2027.

Questions et informations diverses

- information donnée par le maire sur l'inauguration qui s'est déroulée le mercredi 13 avril de la partie costarmoricaine de l'itinéraire Mon Tro Breizh qui passe sur la commune
- les services techniques passeront le broyeur d'accotement à l'entrée du bourg en venant de Pléguien dans la perspective du vide-grenier du 4 mai
- point sur le stationnement et les règles de circulation qui seront mises en place lors du vide-grenier.

La séance est levée à 19h30.

Liste des délibérations		
1	Leff Armor Communauté : convention de mise à disposition de personnel et matériel pour la gestion du service public d'assainissement collectif	approuvée
2	Sécurisation de la rue du Languidoué : choix de l'entreprise pour l'exécution des travaux	approuvée
3	Réhabilitation du bâtiment des religieuses : demandes de financements	approuvée
<i>Signatures du maire et du secrétaire de séance</i>		